

# FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019

## € PARCOURS / TARIFS

TARIFS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE HAUTE TARENTEISE	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	HORS CCHT
<b>Éveil musical</b>	34 €	82 €	126 €	149 €	152 €	155 €	188 €
<b>Cycle I</b> <b>Cycle II</b> <b>Hors Cycle</b> <b>Musique actuelle</b>	67 €	179 €	336 €	393 €	438 €	447 €	488 €
<b>Cycle II BEM</b> <b>CHAM (Classes Horaires Aménagés Musique)</b> <b>Étudiants</b>	77 €	193 €	405 €	465 €	507 €	517 €	556 €
<b>Troisième Cycle Amateur</b> <b>CEM (Certificat d'Études Musicales)</b>	102 €	293 €	450 €	507 €	540 €	561 €	605 €
<b>Pratique collective</b> <b>Formation musicale</b>	35 €	40 €	57 €	67 €	77 €	79 €	93 €
<b>Location d'instrument</b>	140 €						180 €
<b>Pratique d'un second instrument</b>	57 €	122 €	224 €	239 €	293 €	298 €	346 €
<b>Adultes (cours individuels si places disponibles)</b>	549 €						654 €
<b>Adultes (orchestre d'apprentissage «vent»</b> <b>Adultes (cours collectifs par 4, guitare d'accompagnement)</b>	300 €						
<b>Chorale adultes</b>	79 €						

## QUOTIENTS

Quotient familial (QF) à demander à la CAF sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

- QF1 : inférieur à 600 €
- QF2 : de 600 à moins de 800 €
- QF3 : de 800 à moins de 1000 €
- QF4 : de 1000 à moins de 1200 €
- QF5 : de 1200 à 1400 €
- QF6 : supérieur à 1400 €

Hors CCHT :  
personnes résidant en dehors de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise.

Dégressivité en cas de fratrie.



## INSCRIPTION

## AUTORISATIONS ET DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)....., né(e) le .....

### DECLARE

- avoir pris connaissance du montant des frais de scolarité de mon enfant
- avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de musique (disponible en ligne et au secrétariat de l'École de Musique)

### PRENDS note que

- en l'absence de l'attestation CAF, le quotient familial QF6 sera automatiquement appliqué
- que selon l'extrait de l'article 22 du règlement intérieur validé en Conseil Communautaire du 26 mars 2018.

Les inscriptions sont prises pour l'année scolaire entière, soit de septembre à juin.

Les élèves doivent acquitter les frais de scolarité en rapport avec chaque enseignement fréquenté tels qu'ils résultent des barèmes définis par le Conseil Communautaire. Pour faciliter le paiement aux familles, cette somme est recouvrée en 3 fois. Ces frais seront à régler au Trésor Public, après réception du titre de recette correspondant : 1/3 en décembre, 1/3 en février et 1/3 en mai. Son montant reste acquis, même si l'élève, pour une raison quelconque, cesse de fréquenter les cours.

Seuls les nouveaux élèves pourront abandonner les cours durant le 1<sup>er</sup> trimestre. Dans ce cas uniquement un tiers de la cotisation sera dû. Dans tous les cas, le Directeur de l'école devra être informé par écrit de l'arrêt de la fréquentation des cours et ce au minimum 15 jours avant la fin du trimestre en cours.

### AUTORISE

l'École de Musique à prendre et diffuser (sur Internet/Facebook, communiqués de presse, lettre de l'Interco...) des photos ou autres supports vidéos de l'élève :

OUI NON

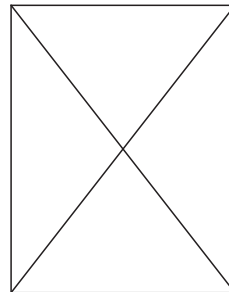
Date :

SIGNATURE :

# Ecole de Musique de Haute Tarentaise

Communauté De Communes

## Formulaire d'inscription



**HAUTE  
TARENTAISE**

Communauté de Communes  
20 et 67 rue Jean Moulin

73700 BOURG SAINT MAURICE

Tel : 04 79 07 54 90

Contact : [ecoledemusique@hautetarentaise.fr](mailto:ecoledemusique@hautetarentaise.fr)

[www.hautetarentaise.fr](http://www.hautetarentaise.fr)

Année scolaire 2018/2019

A remettre avant le 30/07/2018

Responsable légal		Numéro	
Civilité	Nom	Prénom	
Adresse 1	Adresse 2	Adresse 3	
CP Ville	Tél domicile	Tél pro	
Mobile	E-mail		
Profession	Assurance RC	N° de contrat	
Né(e) le			

Responsable légal 2		Numéro	
Civilité	Nom	Prénom	
Adresse 1	Adresse 2	Adresse 3	
CP Ville	Tél domicile	Tél pro	
Mobile	E-mail		
Profession			

Elève		Numéro	
Civilité	Nom	Prénom	
Adresse	Adresse 2	Adresse 3	
CP Ville	Tél domicile	Mobile	
E-mail		Inscrit depuis	
Date naiss.	Lieu naiss.	Niveau scol.	
Etablt scol.	Saisonnier		

Indiquez ci-dessous les cours auxquels vous souhaitez éventuellement vous inscrire.

**Pièces à fournir** : photocopie de l'attestation du quotient familial (CAF), 1 photo d'identité scannée si possible.

Merci de vérifier les informations ci-dessous et notifier les changements. Merci de valider les réinscriptions dans les cours existants et de noter les nouvelles demandes.

**Date et signature du responsable légal**

Cadre réservé à l'administration

PARCOURS:.....  
Deuxième INSTRUMENT :.....  
LOCATION D'INSTRUMENT :.....  
PRATIQUÉ COLLECTIVE:.....  
COTISATION TOTALE : .....